



SCoT : SYNTHÈSE DU PADD

(PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES)

MAI 2017

Maurienne 
Schéma de Cohérence Territoriale

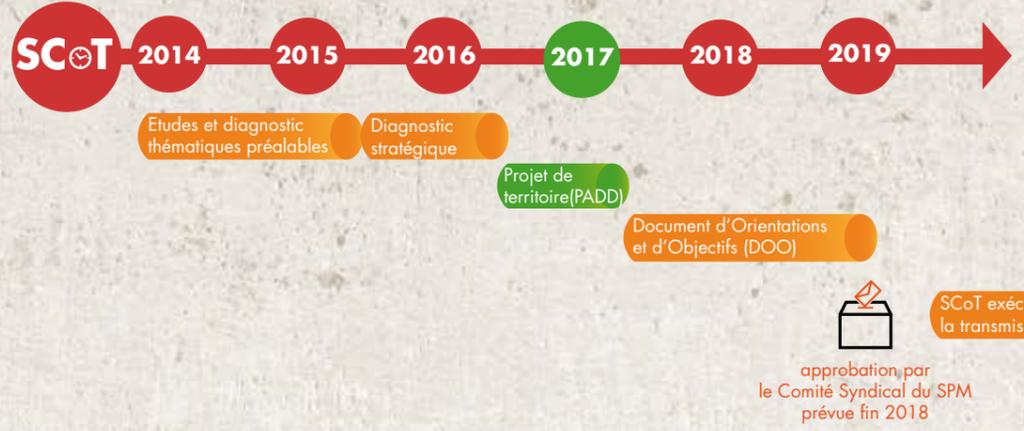


AVANT-PROPOS

Rappel du contexte d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :
 Institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification et d'urbanisme. Il définit les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire à moyen terme (réflexion à 15/20 ans). A travers un objectif de cohérence à l'échelle du bassin de vie, les élus qui votent le SCoT fixent un cadre de référence pour différentes politiques territoriales, notamment l'habitat, le développement industriel et commercial, les déplacements, le tourisme, l'agriculture, la protection de l'environnement... Le SCoT traduit une vision stratégique de développement du territoire à travers un projet équilibré entre les options d'aménagement et les choix de protection. Il est élaboré à l'échelle des 56 communes du Pays de Maurienne.



Où en est-on dans l'élaboration du SCoT du Pays de Maurienne ?



Etudes préalables à l'élaboration du diagnostic du SCoT :



Le SCoT se composera du :

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Il inclut notamment :

- le **diagnostic territorial**,
- l'état initial de l'environnement
- et l'évaluation environnementale (processus visant à intégrer l'environnement dans l'élaboration du projet).

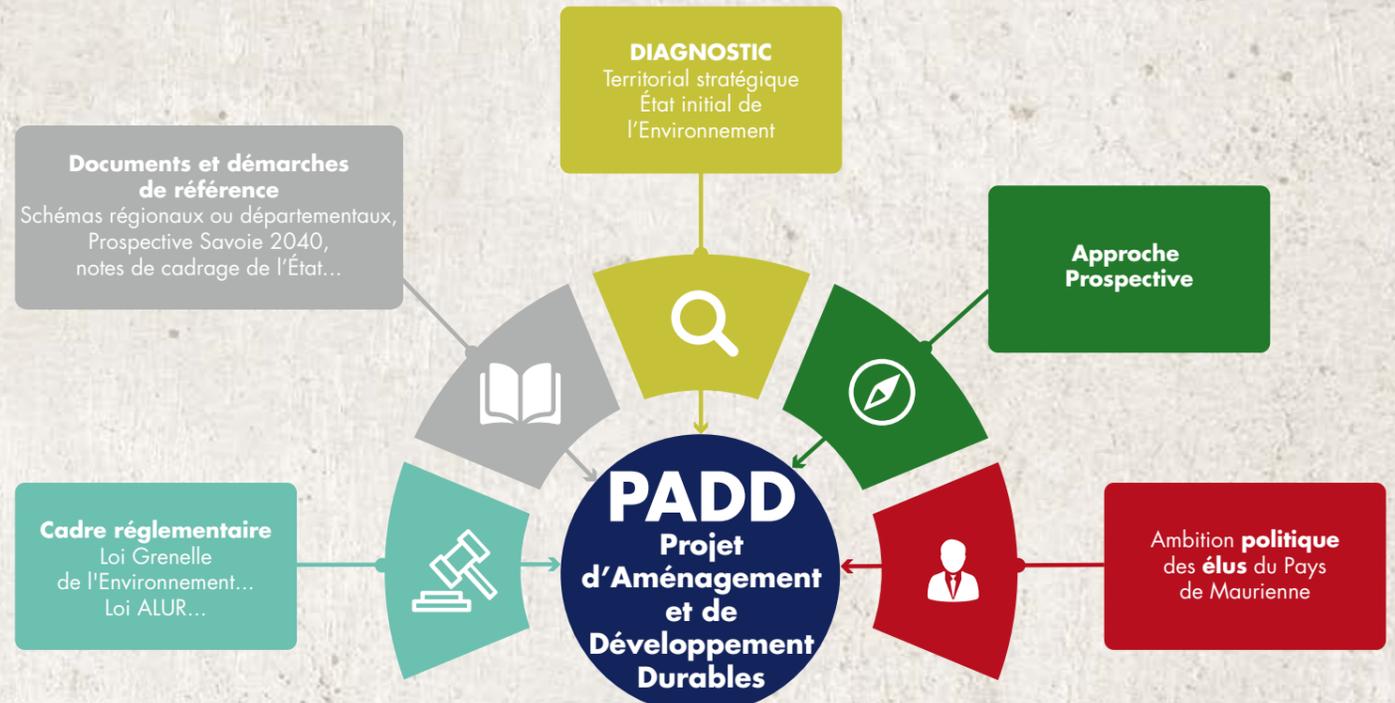
PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Il explicite le **projet politique** porté par le SCoT en conséquence des éléments développés dans le rapport de présentation et dans le respect des objectifs que lui assigne le Code de l'urbanisme.

DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS (DOO)

Il **décline et traduit le PADD** en éléments opposables aux documents d'urbanisme inférieurs au SCoT tels que les Plans Locaux d'Urbanisme. Il s'agit en quelque sorte de la "boîte à outils" du SCoT, avec des objectifs, règles, prescriptions ou recommandations selon les thématiques.

COMMENT LE PADD EST-IL ÉLABORÉ ?



vision à 15/20 ans STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DE MAURIENNE



IDENTIFIER LES SOCLES DU PROJET DE TERRITOIRE...

Une large concertation auprès d'élus, d'habitants ou d'acteurs socioéconomiques a été réalisée pour alimenter la démarche de prospective. Deux ateliers participatifs, suivis d'un séminaire prospectif avec les élus du bureau SCoT ont permis d'identifier et d'affiner les socles communs du projet de territoire :



Les incontournables / ce qui s'impose

- Un territoire de montagne, une culture vivante, forte
- Des valeurs humanistes
- La qualité et la richesse des bassins de vie
- L'effet "vallée traversée" et la présence d'infrastructures majeures
- Une accessibilité remarquable
- Un territoire rural et étendu, avec des distances importantes
- Un poids démographique faible à l'échelle Maurienne n'atteignant pas la taille critique
- Une armature urbaine faible et insuffisamment structurée avec l'absence d'un pôle majeur, de taille critique
- La proximité de l'Italie, du sillon alpin et de grandes métropoles
- Le changement climatique

Les attentes / ce qui fait convergence

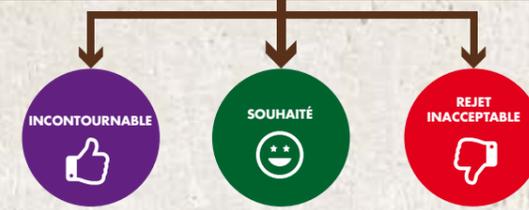
- Une ouverture transalpine, des collaborations avec les territoires limitrophes
- Un positionnement lisible et visible dans la nouvelle région
- Les solidarités et la proximité
- Des pôles urbains vivants, requalifiés, renforcés, des stations renouvelées
- Une vallée connectée, en interne et vers l'extérieur intégrant les nouvelles technologies
- Le maintien d'une vocation productive
- La recherche de nouveaux modèles de développement économique et touristique
- Une nature vivante, un territoire authentique, une valorisation des richesses patrimoniales et environnementales



L'inacceptable / ce qui est rejeté !

- Une vallée de friches / désertification / disparition de toutes les activités phares / une vallée sinistrée
- Une vallée dortoir / une vallée de "vieux" / une vallée "morte"
- La banalisation des paysages, perte d'identité et de l'image de qualité de la Maurienne
- Une gaine technique de circulation / vallée invivable, irrespirable
- Un territoire attentiste, qui ne bouge pas
- Un parc de loisirs artificiels / une usine "à ski alpin"
- La perte de cohésion sociale
- La perte de représentativité territoriale Maurienne/de maîtrise locale

...ET CHEMINER PAR UN EXERCICE DE PROSPECTIVE MENANT AU SCÉNARIO DE SYNTHÈSE



En s'appuyant sur les enseignements du diagnostic stratégique, sur les productions des ateliers et du séminaire prospectif confrontant différents scénarii, sur les socles communs du projet de territoire, deux idées fortes sont apparues :

- **ancrage territorial** d'une part
- et **ouverture régionale** d'autre part.

Le cheminement pour élaborer le PADD a permis de dépasser cette forme de contradictions, pour aboutir à **un scénario de synthèse où émergent les notions de "régulation, innovation territoriale"**.

ANCRAGE TERRITORIAL

- IDENTITÉ - RECONNAISSANCE
- BASSINS DE VIE LOCAUX
- INTERDÉPENDANCES
- LIEN FOND DE VALLÉE/MONTAGNE
- COHÉSION SOCIALE
- SOLIDARITÉS
- MAILLAGE «VILLAGES ET BOURGS»
- DIVERSITÉ ET RICHESSES PATRIMONIALES

OUVERTURE RÉGIONALE

- POSITIONNEMENT MAURIENNE
- VALEUR AJOUTÉE
- ATTRACTIVITÉ
- TAILLE CRITIQUE
- LISIBILITÉ
- RÉSEAUX
- ESPACE MONTAGNE
- CONNEXIONS ET MOBILITÉS

RÉGULATION, INNOVATION

- VALLÉE RURALE ET SOLIDAIRE
- CULTURE HUMANISTE
- GOVERNANCE MAURIENNE
- MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT
- ARMATURE TERRITORIALE ET POLARISATIONS
- GESTION DES RESSOURCES
- ACCESSIBILITÉS

LES PRINCIPES FONDATEURS DU PROJET DE TERRITOIRE



GOUVERNANCE

Le projet du Pays de Maurienne vise en premier lieu à renforcer une **gouvernance à l'échelle Maurienne**, en partie existante, en impulsant une intercommunité de projets et de services :

- faisant vivre les solidarités territoriales à l'échelle Maurienne
- répondant aux nécessaires évolutions et transitions sociétales, économiques, environnementales, énergétiques, déjà à l'œuvre.

Ce premier principe constitue l'axe structurant du projet pour continuer à progresser collectivement : faire un pas de plus vers la performance territoriale...



MOBILISATION DES ACTEURS

Pour réussir ce projet, une mobilisation large de tous les acteurs, en écho à la volonté d'une gouvernance renforcée est une des conditions de réussite du projet :

- intensifier dès à présent les efforts, les synergies et la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la vallée pour répondre aux orientations de développement définis collectivement
- sans oublier la participation citoyenne à la co-construction de ce projet.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'attractivité du territoire est un défi à relever pour une Maurienne habitée, vivante sur l'ensemble de la vallée avec :

- une ambition démographique modérée, autour de 46 000 habitants en 2030 qui prend en compte les évolutions récentes de croissance et les fortes disparités territoriales
- une ambition forte de renouvellement urbain pour répondre aux besoins des habitants d'aujourd'hui et de demain et enrayer la baisse démographique des bourgs-centres
- une volonté affirmée de favoriser le retour de jeunes en anticipant le vieillissement de la population
- la décision d'optimiser les équipements touristiques existants et de donner la priorité aux réhabilitations et remise en marché des hébergements touristiques
- l'engagement d'une démarche de marketing territorial à l'échelle Maurienne

VALLÉE MÉTROPOLITAINE RURALE ALPINE

Le fonctionnement du territoire repose sur un nouveau concept de "vallée-métropole rurale alpine" accessible :

- il se traduit par une organisation multipolaire, pour garantir des bassins vivants et de proximité sur l'ensemble du territoire
- il affirme le rôle primordial de Saint-Jean-de-Maurienne afin, d'une part, de renforcer son rayonnement "vallée" et vers l'extérieur du territoire, de conforter sa fonction de pôle de services supérieurs, intégrant le Lyon-Turin à venir, d'autre part.

ANCRAGE TERRITORIAL

L'ancrage territorial est une nécessité pour faire reconnaître la richesse plurielle de la Maurienne, territoire étendu, rural, de montagne. La Maurienne doit rester un territoire proche de ses habitants, à l'écoute de leurs besoins en vue de :

- préserver et mettre en valeur les richesses patrimoniales, paysagères et culturelles de la vallée
- reconnaître l'histoire passée tout en écrivant ensemble un nouveau récit avec celles et ceux qui habitent ce territoire, passent ou séjournent pour se tourner vers demain
- construire une nouvelle image de la vallée qui valorise sa diversité, ses spécificités, ses qualités

CULTURE HUMANISTE

Un développement "Made in Maurienne" permettant de :

- prendre en compte les réalités plurielles du territoire et assurer un développement sur l'ensemble de la vallée
- valoriser les savoir-faire et les ressources locales
- rester un territoire authentique, un espace de ressourcement notamment pour un développement touristique durable et responsable

OUVERTURE

La volonté politique est aussi celle de l'ouverture

Plusieurs points du diagnostic soulignaient un développement fortement conditionné par l'extérieur avec une difficulté à trouver un équilibre entre "pressions" subies et opportunités à saisir : fonction de transit avec la présence de grandes infrastructures, politique des grands chantiers (barrages, ferroviaires...), industrie, tourisme...

L'ouverture doit devenir un moteur de développement pour :

- répondre aux enjeux de demain, sociaux, économiques, énergétiques, climatiques...
- soutenir l'entrepreneuriat et accompagner l'innovation
- faciliter les mobilités, les échanges avec les territoires voisins, y compris l'Italie
- préparer l'aménagement du Pôle d'Echange Multimodal de la future gare internationale de Saint-Jean-de-Maurienne
- renvoyer aux valeurs humanistes de la Maurienne : accueillir et apprendre à mieux recevoir, le nouvel habitant comme le touriste ou la personne qui traverse la vallée



LA STRATÉGIE Maurienne 2030

DEFI 1

RECONNAÎTRE PRÉSERVER VALORISER LES "COMMUNS" QUE PARTAGENT LES MAURIENNAIS

DEFI 2

CONSTRUIRE ET ADAPTER UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MAURIENNAIS, OUVERT ET TRANSALPIN

DEFI 4

ORGANISER UNE GOUVERNANCE PERFORMANTE ET OUVERTE

DEFI 3

HABITER UNE "VALLÉE - MÉTROPOLÉ RURALE ALPINE" ACCESSIBLE

Rappel du diagnostic

- ✓ Développement subi, fortement conditionné par l'extérieur...
- ✓ Renouveler les regards sur la Maurienne
- ✓ Rompre avec une image négative
- ✓ Garder le lien avec l'histoire y compris industrielle
- ✓ Grandes richesses naturelles, paysagères, patrimoniales et culturelles...
- ✓ Situation stratégique à une échelle macro-régionale
- ✓ Accessibilité remarquable
- ✓ Cadre de vie recherché
- ✓ Centres bourgs dégradés

Ce premier défi vise notamment à **renouveler le regard sur le territoire**, non pas en niant le passé, mais en proposant de "recréer" collectivement un nouveau récit porteur d'une image positive de la vallée.

Dépasser la seule notion d'attractivité (ce qui peut attirer de l'extérieur vers nos territoires ?) **pour développer celle de spécificité** (ce qui peut provenir du territoire pour valoriser une production originale et modifier directement la valeur de la production locale ?)

Il s'agit ainsi de **développer les "spécificités" de la Maurienne** par une approche nouvelle des "communs", ce qui fait sens pour tous, ainsi reconnus comme source de développement.

Elargir les représentations de ce qui fait "sens commun" en Maurienne.

- Pas seulement les ressources naturelles du territoire mais également le contexte territorial, l'histoire et la culture du lieu, l'agriculture, les savoir-faire, les grands équipements voire le paysage lui-même.
- Promouvoir une image plus dynamique et positive de la Maurienne.

Préserver les espaces et les paysages naturels Mauriennois et la biodiversité qui les habite.

- Protéger les réservoirs de biodiversité, préserver et valoriser les espaces naturels, les paysages et le patrimoine bâti qui participent à l'attractivité de la Maurienne et à son cadre de vie.

Confirmer l'espace agricole comme une composante identitaire de la Maurienne.

- Préserver le foncier agricole stratégique et favoriser le renouvellement des exploitations.

Promouvoir une image dynamique du territoire.

- Renforcer la visibilité et la lisibilité de la Maurienne à l'échelle savoyarde, régionale, alpine et transfrontalière par une démarche de marketing territoriale.



La notion de "communs"

Ce concept a été développé notamment par Elinor Ostrom (prix Nobel de l'Economie en 2009), Pierre Dardot et Christian Laval



© A. MODESTO - Biennale culturelle Maurienne



DÉFI 2

CONSTRUIRE ET ADAPTER UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MAURIENNAIS, OUVERT ET TRANSALPIN

RECONNAÎTRE LES VALEURS COMMUNES DES TERRITOIRES MAURIENNAIS, OUVERTS ET TRANSALPINS

CONSTRUIRE ET ADAPTER UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MAURIENNAIS, OUVERT ET TRANSALPIN

CONSTRUIRE UN GOUVERNEMENT TERRITORIAL ET OUVERT

HABITER UNE VALLÉE D'ÉCHANGE MULTIMODAL ACCÉLÉRÉE



Rappel du diagnostic

- ✓ Dynamiques économiques locales très hétérogènes (que ce soit par secteurs d'activités ou géographiques)
- ✓ Zone d'emploi modeste mais active
- ✓ Culture entrepreneuriale et humaniste
- ✓ Dynamique présente forte avec le poids de la clientèle touristique
- ✓ Evolution forte du secteur des services avec le développement du tourisme
- ✓ Sphère productive et image industrielle toujours très présente malgré une baisse sensible des emplois dans le secteur



- Mettre en œuvre une stratégie économique foncière et immobilière à l'échelle Maurienne :**
- Favoriser le retour d'activités économiques en centre-ville, en articulation avec le tissu urbain.
 - Structurer l'offre foncière et immobilière en cohérence avec l'armature urbaine et selon 2 niveaux :
 - ✓ **Une offre d'intérêt Maurienne :** bénéficiant d'une excellente desserte physique et numérique, elle est destinée à accueillir les entreprises avec un rayon d'intervention à minima Maurienne, dont le profil justifie cette localisation stratégique. Cette offre réduite, visant à améliorer la lisibilité et conforter le rayonnement de la vallée, se constitue de :
 - » Un **produit d'excellence sur le bassin de Saint-Jean-de-Maurienne** afin de renforcer la fonction "services supérieurs" du pôle et porteur du rayonnement et de la visibilité de la Maurienne, dont une **offre tertiaire**, dans le cadre du **Lyon-Turin**, autour de la **future gare internationale de Saint-Jean-de-Maurienne**.
 - » Des **sites complémentaires** autour des quatre autres pôles de vies majeurs.
 - ✓ **Une offre d'intérêt local :** pour accompagner les dynamiques des bassins de vie et répondre aux besoins locaux.

Rappel du diagnostic

- ✓ Offre économique multiple et émiétée, n'atteignant pas une taille critique pour apporter visibilité et attractivité
- ✓ Déficit d'emplois en entrée de vallée
- ✓ Faible proportion de cadres
- ✓ Offre commerciale satisfaisant l'essentiel des besoins courants, qui reste cependant saisonnière en stations
- ✓ Déprise commerciale des centres bourgs au profit des grandes et moyennes surfaces

Prioriser et constituer des réserves foncières à l'échelle Maurienne, sur la période du SCoT, à partir des friches ou des espaces mutables (délaiés ferroviaires existants ou espaces liés au chantier Lyon-Turin).

Ce défi traduit la volonté d'aller vers une **résilience territoriale Maurienne**, de réfléchir collectivement à une cohérence d'aménagement et de développement sur l'ensemble des bassins de vie de la Maurienne, pour une stratégie lisible.

- Il ne s'agit pas d'imposer UN modèle sur tout le territoire mais de partir des forces et des dynamiques locales plurielles qui s'enrichissent.
- Développer une diversité d'activités, présentes ou non, se complétant et permettant ainsi d'amortir des risques conjoncturels.
- Favoriser le renouvellement et la diversification des activités.
- Développer la capacité à attirer de nouveaux opérateurs.



Stratégie économique foncière et immobilière

- Faire émerger un pôle d'excellence de rayonnement Maurienne
- Développer un pôle tertiaire autour du pôle d'échange multimodal de la gare internationale Saint-Jean-de-Maurienne

Structurer des ZAE selon 2 principes :

- Zone d'activités d'intérêt Maurienne
- Zones d'activités locales

Conforter les espaces d'activités et disponibilités existantes

- Surface totale
- Surface disponible

- Voie ferrée
- Routes principales (dont A43)
- ◁ Principaux cols
- Limites communales
- Lac

Soutenir une politique entrepreneuriale innovante, solidaire et interconnectée

- Renforcer une politique d'accueil à l'égard des "primo-arrivants" et des "jeunes" en cohérence avec une politique d'attractivité globale du territoire.
- Faire de l'immatériel (marques, organisation d'acteurs, capital humain, savoir-faire, environnement...) une ressource stratégique de l'économie.
- Soutenir le développement des activités de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire, créer des passerelles entre secteurs conventionnels et secteurs de l'économie sociale.
- Intégrer la future gare internationale de Saint-Jean-de-Maurienne comme fer de lance pour un positionnement entrepreneurial volontairement ouvert sur l'Italie, et Auvergne-Rhône-Alpes.

DÉFI 2

RECONNAÎTRE
VALORISER
LES COMPÉTENCES
OUVERTES
ET DIVERSES
DES MAURINIENS

CONSTRUIRE ET
ADAPTER UN MODÈLE
DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
MAURINIEN
OUVERT ET TRANSALPIN

Rappel du diagnostic

- ✓ Forte croissance du parc d'hébergements touristiques, dont les nouveaux lits ont maintenu la fréquentation mais ne l'ont pas développée.
- ✓ Modèle touristique "tout ski", confronté aux défis du changement climatique du nombre croissant de lits froids et à la requalification des stations.
- ✓ Activité agricole identitaire très intégrée au territoire, dont le maintien et la diversification restent à assurer



Affirmer le positionnement touristique : un territoire de ressourcement authentique à taille humaine "Made in Maurienne".

- Poursuivre un tourisme familial d'activités de loisirs plurielles et conforter "l'avant et après" des deux saisons été et hiver.
- Proposer de nouvelles offres : produits et activités "cocoon", santé, thermalisme, en complémentarité des offres de glisses existantes.
- Accueillir en jouant les complémentarités fond de vallée / villages-stations.
- Conforter le positionnement Vélo par des aménagements spécifiques (itinéraires et équipements).

Adapter l'hébergement touristique aux nouvelles attentes et besoins des touristes.

- **Priorité donnée à la réhabilitation et à la modernisation** des lits existants pour une remise sur le marché afin de maintenir le volume de lits marchands.
- **Compléter le parc d'hébergements par une offre diversifiée** pour anticiper les attentes nouvelles et les évolutions sociétales.

Optimiser, valoriser et compléter les équipements touristiques existants en intégrant l'exigence du développement durable et de la transition énergétique.

- Moderniser et compléter pour un accueil toutes saisons, en restant à taille humaine et attractif.
- Diversifier et renouveler l'offre pour anticiper et répondre aux attentes nouvelles et aux évolutions sociétales.
- Permettre la desserte des domaines skiables depuis les gares en fond de vallée.

Poursuivre et renforcer la mise en réseau des structures, la coopération des acteurs à l'échelle Maurienne et leur professionnalisation.



Conforter le rôle économique de l'agriculture de Maurienne :

- Garantir les conditions de fonctionnement de l'activité agricole par la **préservation du foncier agricole stratégique**.
- Péreniser les exploitations existantes et faciliter leur transmission.
- Optimiser la valorisation des produits en développant la commercialisation en circuits-courts.

Inscrire la Maurienne comme territoire à énergie positive :

- Développer l'utilisation des ressources énergétiques locales et renouvelables (solaire, hydro-électricité, bois, géothermie) pour compléter le mix énergétique et réduire la dépendance aux énergies fossiles.



DÉFI 3

HABITER UNE "VALLÉE-MÉTROPOLE RURALE ALPINE" ACCESSIBLE

RECONNAÎTRE
VALORISER
LES COMPÉTENCES
OUVERTES
ET DIVERSES
DES MAURINIENS

CONSTRUIRE ET
ADAPTER UN MODÈLE
DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
MAURINIEN
OUVERT ET TRANSALPIN

HABITER UNE "VALLÉE-MÉTROPOLE RURALE ALPINE" ACCESSIBLE

Rappel du diagnostic

- ✓ Territoire rural au relief marqué
- ✓ Absence de réelle centralité avec une masse critique suffisante
- ✓ Statut de ville centre à conforter, en lien avec la future gare internationale de Saint-Jean-de-Maurienne
- ✓ Territoire âgé dont le vieillissement s'accroît
- ✓ Pression démographique en entrée de vallée seulement
- ✓ Dévitalisation (logements et commerces) des centres bourgs, dont leur renouvellement urbain conditionne l'attractivité du territoire
- ✓ Forte saisonnalité des commerces et services dont le maintien hors saison fait défaut dans les secteurs touristiques
- ✓ Desserte en transports en commun à préserver et solutions multimodales à élargir



Une notion forte et innovante, pour affirmer la position du territoire à une échelle plus large et respecter ses spécificités locales : la **"vallée-métropole rurale alpine"**

- **Impulser une dynamique portée par les différents bassins de vie du territoire.**
- Apporter une **visibilité** à la Maurienne et **l'ouvrir** sur la région et sur l'Italie.
- Enclencher un profond **renouvellement urbain des centres bourgs** et produire une offre nouvelle de logements pour stopper la déprise démographique.
- **Retrouver une attractivité** et une croissance modérée mais réelle : **46 000 habitants en 2030** (soit une croissance de 0.4 % par an correspondant en moyenne à 180 nouveaux habitants par an en Maurienne sur la période du SCoT).

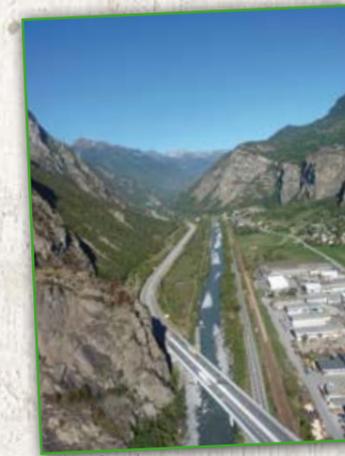
Promouvoir un urbanisme où il fait bon vivre, en privilégiant le renouvellement urbain tout en participant à la transition énergétique.

- **Produire une offre nouvelle de logements** de qualité, adaptés aux besoins actuels et **attractifs pour des populations nouvelles**.
- **Envisager des démolitions-reconstructions** sur les îlots stratégiques en cœur de bourg.
- **Adapter et réhabiliter le parc existant** pour le maintenir à niveau.
- **Faciliter le parcours résidentiel** et l'accueil avec une alternative crédible à la maison individuelle, notamment pour les jeunes, les familles, les personnes âgées.
- **Maîtriser et densifier l'urbanisation** pour limiter la consommation de foncier agricole.

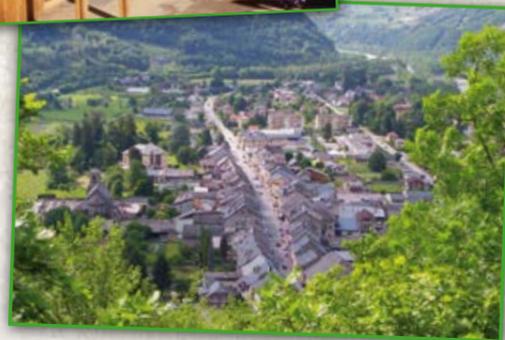
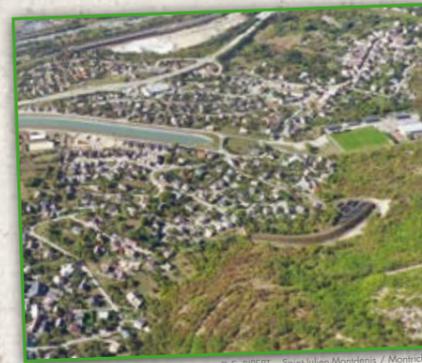


Relever le défi d'une mobilité rurale innovante et durable.

- Organiser une **mobilité intermodale** :
 - ✓ interne à la Maurienne d'une part, pour relier les pôles entre eux, accéder aux secteurs d'altitude
 - ✓ et externe d'autre part : depuis/vers les métropoles régionales ou italiennes.
- **Anticiper la mise en service de la gare internationale** de Saint-Jean-de-Maurienne et du Lyon-Turin.
- Maintenir et optimiser l'offre de transport en commun.
- Promouvoir des pôles multimodaux, existants ou à créer, en prenant appui sur les gares, nœuds de covoiturage, intégrant la mobilité douce, l'accueil et le service aux usagers.
- Etoffer l'offre alternative à l'usage individuel de la voiture pour les déplacements quotidiens.



DÉFI 3



Le SCoT affirme une **armature urbaine multi-polarisée**, articulant le développement à proximité des services, des emplois, des équipements et des fonctions commerciales. Cette **organisation couplée à un profond renouvellement urbain** et de nouvelles formes d'habitats sont nécessaires pour **renforcer l'attractivité du territoire**.

Affirmer la centralité de Saint-Jean-de-Maurienne pour les services supérieurs nécessaires à l'ensemble du territoire : la santé, la formation, l'enseignement supérieur, la culture, le commerce spécialisé en grandes surfaces, la gare internationale...

Structurer l'armature urbaine autour de 5 pôles de vie majeurs

- Développer à l'échelle de ces "agglomérations" une notion globale d'habiter, vecteur d'attractivité et de qualité. Ceci comprend une offre complète d'hébergement, répondant à la diversité des besoins, intègre les notions de services aux habitants et aux entreprises, de commerces, de mobilité multimodale, de loisirs, de culture. Cette offre globale de services ou d'équipements faisant en partie défaut sur les agglomérations d'Aiguebelle et de La Chambre, ces pôles de vie majeurs sont identifiés comme "à organiser" sur la période de mise en œuvre du SCoT.
- Renforcer les solidarités fond de vallée/montagne autour de ces pôles de vie majeurs.

Conforter des pôles relais, en fond de vallée ou en montagne, répondant aux besoins quotidiens des habitants.

Confirmer les villages comme 3^{ème} maillon de cette armature : capacité d'accueil plus limitée compte tenu du poids démographique et du niveau de services réduit.

Organiser les fonctions commerciales en cohérence avec l'armature urbaine et limiter le développement à l'emprise des zones d'activités existantes

Une volonté d'arrêter le développement de zones commerciales pour redynamiser le tissu commercial en centre-ville, adapter les surfaces de vente.



Armature urbaine

| | | | |
|---------------|--|---------------|---|
| À organiser : | | À conforter : | |
| | Pôles de vie majeurs | | Pôles relais |
| | Pôles intercommunaux répondant aux principaux besoins, à l'échelle du bassin de vie (logements diversifiés, services, mobilités, loisirs...) | | Répondant aux besoins quotidiens des habitants en complément des pôles de vie majeurs |
| | Villages | | Stations touristiques |
| | Répondant partiellement aux besoins quotidiens des habitants | | |
| | Services supérieurs | | |
| | Gare internationale et fonctions urbaines stratégiques (administratives, services, santé, commerces spécialisés, culture...) | | |

| | |
|----------------|-------------------------------|
| Légende | |
| | Voie ferrée |
| | Routes principales (dont A43) |
| | Principaux cols |
| | Limites communales |
| | Bâti |
| | Lac |
| | Gare TGV et TER |
| | Gare TER (train ou bus) |



DÉFI 4

ORGANISER UNE GOUVERNANCE PERFORMANTE ET OUVERTE



RECONNAÎTRE PRÉSERVER VALORISER LES "COMMUNES" QUI PARTAGENT LES MAURIENNES

CONCEVOIR ET AMÉNAGER UN TOUJOURS EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, MULTISÉCTEURS, OUVERT ET TRANSALPIN

ORGANISER UNE GOUVERNANCE PERFORMANTE ET OUVERTE

HABITER UNE VALLÉE-MÉTROPOLITAINE RURALES ALPINES ACCESSIBLE

L'ambition est d'**aller plus loin dans la performance territoriale**, de faire **un pas de plus pour améliorer** l'efficacité des dispositifs et des politiques publiques décidées ou déclinées sur le territoire.

Faire vivre les solidarités territoriales à l'échelle Maurienne

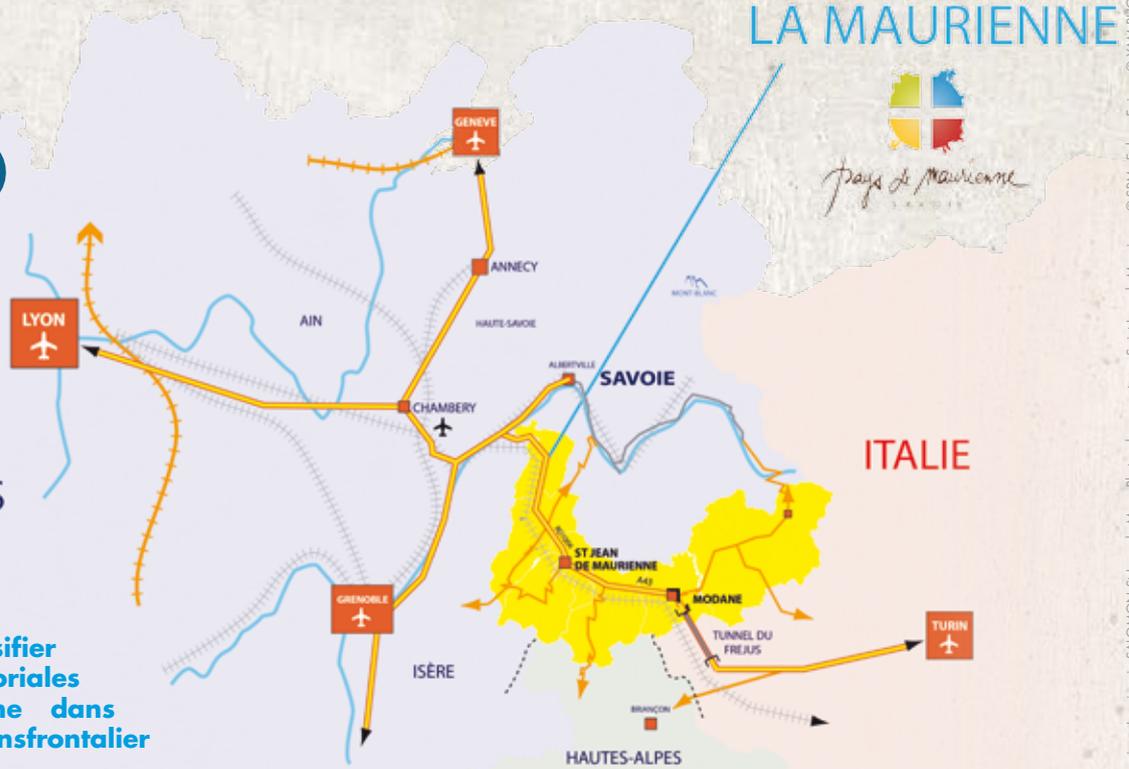
- Impulser **une intercommunité de projets et de services** en renforçant les collaborations existantes : une montée en puissance du portage politique par la prise de compétences nouvelles ciblées.
- Mettre en place **une nouvelle gouvernance sur des sujets prioritaires et complexes** : friches, mobilités et dessertes (maintenir le niveau de desserte actuelle, affirmer le positionnement Maurienne dans le projet Lyon-Turin et anticiper la desserte future en amont de Saint-Jean-de-Maurienne), gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations...

Rappel du diagnostic

- ✓ Une "entité" Maurienne très forte
- ✓ Une gouvernance "vallée" de longue date
- ✓ Des attentes de coopération plus large et plus organisée exprimées par les acteurs locaux, habitants, socio-professionnels...
- ✓ Une organisation territoriale peu lisible pour développer une véritable stratégie Maurienne
- ✓ Des enjeux prioritaires (économie, tourisme, mobilités, friches...) nécessitant une gouvernance et un positionnement "vallée" pour être visible et en capacité de négocier
- ✓ Un positionnement transfrontalier stratégique à valoriser d'avantage par des coopérations inter territoriales



Auvergne - Rhône-Alpes



Construire et diversifier les coopérations inter-territoriales pour affirmer la Maurienne dans son environnement transfrontalier et régional :

- notamment par son implication dans des programmes Européens
- en renforçant les collaborations avec les territoires voisins pour impulser des projets communs et favoriser une coordination inter-territoriale (mobilité, projets touristiques...).

Brochure à télécharger sur www.maurienne.fr



Réalisé avec le soutien de

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAVOIE LE DÉPARTEMENT

Syndicat du Pays de Maurienne
Avenue d'Italie - 73300 St Jean de Maurienne
scot@maurienne.fr - Tél. 04 79 64 12 48